



## **Macron le moderne marche dans les pas de Thatcher !**

Ça y est ! Nous savons ce que contiennent les cinq premières ordonnances travail. Non, ce n'est pas Emmanuel Macron qui les a rendues publiques lui-même. C'est par la voix de son premier ministre et de la ministre du travail que ce recul historique des droits des travailleurs a été confirmé.

Au service des puissants et de la finance, le gouvernement des riches a fait ses courses pour la rentrée. Le cartable du MEDEF est bien rempli : Gattaz savoure...

La fin de la hiérarchie des normes est consacrée pour les TPE et les PME (soit 95% des entreprises) :

- La présence d'un délégué syndical n'est plus indispensable dans la conclusion d'un accord d'entreprise (entreprise de moins de 50 salariés),
- Institution du référendum à l'initiative de l'employeur,
- Modalités de recours au CDD fixées par les branches,
- Fixation de l'agenda social par l'entreprise,

Les instances représentatives du personnel sont ligotées, privées de leur capacité à agir efficacement pour défendre les salariés :

- Fusion des instances représentatives du personnel (moins de moyens, moins d'élus),
- La nouvelle instance fusionnée, le Comité économique et social, devra financer 20% des expertises qu'elle commande et qui sont actuellement financées par l'employeur,

Tous les acquis sociaux sont concernés :

- Les indemnités prud'homales en cas de licenciement abusif seront barémisées et les plafonds seront bas,
- Le Compte Pénibilité est transformé en « Compte Professionnel de Prévention », le départ anticipé à la retraite est conditionné à une maladie professionnelle, et 4 critères sont exclus de la pénibilité (substances chimiques, charges lourdes, postures pénibles, vibrations),

Le Code du Travail est intégralement déchiqueté ! C'est une atteinte grave et sans précédent aux droits des travailleurs que nous combattons sans relâche.

Soyons présents et nombreux dans la rue pour manifester les 12 et 23 septembre prochains.

**Muriel Ressiguier, députée de la seconde circonscription de l'Hérault.**